

**Certificat d'examen de type  
n° F-06-L-1480 du 27 octobre 2006**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/G091262-D1**

**Ensemble de conversion de volume de gaz de type 1  
ACTARIS type CORUS**

-----

Le présent certificat d'examen de type est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié, relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-866 du 6 septembre 1972 modifié, réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : compteurs de volume de gaz, de l'arrêté du 5 août 1987 relatif aux ensembles de correction de volume de gaz et de l'arrêté du 11 juillet 2003 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des ensembles de conversion de volume de gaz et des voludéprimomètres

**FABRICANT :**

ACTARIS, Z.I. Chasseneuil, avenue des Temps Modernes, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

**OBJET :**

Le présent certificat complète les certificats d'examen de type n° F-04-L-619 du 5 octobre 2004 et n° F-05-L-1004 du 21 juin 2005 relatifs à l'ensemble de conversion de volume de gaz de type 1 ACTARIS type CORUS.

**CARACTERISTIQUES :**

L'ensemble de conversion de volume de gaz de type 1 ACTARIS type CORUS ayant fait l'objet du présent certificat diffère du type certifié par les certificats précités par la modification de la version du logiciel. Cette modification de la version logicielle correspond à l'intégration du protocole de communication type MODBUS, ne faisant pas partie du champ du présent certificat.

La version logicielle CPU (M 16C) est la version 2.20.

Les autres caractéristiques, les scellements ainsi que les conditions particulières d'installation de l'ensemble de conversion de volume de gaz de type 1 faisant l'objet du présent certificat restent inchangés.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat doit porter, outre les inscriptions réglementaires d'usage, le numéro et la date du présent certificat.

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :**

Les conditions particulières de vérification sont inchangées à l'exception de la version du logiciel qu'il convient de vérifier lors de la vérification primitive avec celle définie dans le présent certificat.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/G091262-D1 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 5 octobre 2014.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification